

Appel d'offres 2017

Recherche fondamentale et clinique sur les maladies psychiatriques

Date limite de réception des dossiers : 9 avril 2017

Contexte

Alors qu'une personne sur quatre souffrira au cours de sa vie d'une maladie psychiatrique, la maladie mentale est un facteur de risque majeur de suicide et l'espérance de vie des personnes souffrant de ces pathologies est inférieure de 10 à 15 ans à celle de la population générale.

Un grand nombre des maladies psychiatriques débutant souvent chez le sujet jeune, leur coût socio-économique est donc très important, ces maladies impactant durablement la vie des personnes qui en souffrent.

La recherche en psychiatrie est une recherche relativement récente et les progrès et découvertes en neurosciences des 20 dernières années doivent maintenant être confrontés à la réalité clinique et mis à profit pour une meilleure compréhension des maladies mentales dans une interaction étroite entre chercheurs et cliniciens.

Aussi, dans cette période charnière pour la recherche sur les maladies psychiatriques, la Fondation de France a-t-elle décidé de s'investir dans ce champ afin d'accélérer la mise en place de nouvelles méthodes de prévention, de diagnostic précoce et de traitements.

Pathologies concernées

Cet appel d'offres concerne les maladies psychiatriques invalidantes (à l'exception des addictions, des troubles du spectre autistique et des démences).

À qui s'adresse l'appel d'offres ?

Les demandes doivent impérativement faire état d'un projet collaboratif associant cliniciens psychiatres ou psychologues et chercheurs de différentes sous-disciplines des neurosciences ou des sciences humaines et sociales.

Quels projets de recherche ?

La Fondation de France apportera son soutien aux projets portant sur :

- l'évaluation des méthodes de diagnostic et des traitements ;
- l'identification des mécanismes de résistance et de vulnérabilité à l'émergence et aux traitements des maladies psychiatriques ;
- la recherche translationnelle sur une cohorte ciblée, à partir d'hypothèses pré-cliniques (modèles animaux) et en interaction avec la recherche clinique. Et inversement, une hypothèse clinique pourra être explorée par des approches pré-cliniques.

Les dossiers ne concernant pas des projets collaboratifs tels que décrits ci-dessus, ainsi que ceux concernant les créations de cohortes seront d'emblée exclus.

Modalités de soutien

Les aides accordées pourront être annuelles ou pluri-annuelles (jusqu'à trois ans) d'un montant maximal de 200 000 € pour trois ans. Le comité considérera également des projets exploratoires (modèles ou technologies utilisés, cibles thérapeutiques étudiées) pour un financement de 40 000 € maximum pour un an afin d'obtenir une validation du concept.

Certains financements pourront concerner les soutiens pour une quatrième année de thèse (à hauteur de 39 000 € pour un an).

Cependant, une même équipe ne pourra pas demander une subvention « équipe » et un financement doctoral.

Le porteur de projet principal devra obligatoirement être un membre statutaire d'une équipe labellisée par la recherche publique (EPST ou EPIC).

Une équipe ne pourra être impliquée que dans un seul projet soumis.

Comment répondre ?

La procédure d'appel d'offres comportera deux phases :

- une phase de présélection à partir des dossiers d'intention au printemps 2017,
- une phase d'évaluation des projets définitifs à l'automne 2017.

Le dossier d'intention est téléchargeable sur fondationdefrance.org ou disponible sur demande par mail.

L'envoi des dossiers d'intention se fait exclusivement par e-mail.

Date limite de réception des dossiers d'intention : **9 avril 2017 à minuit.**

Fondation de France
Solange Guenez
Comité Recherche maladies psychiatriques
40 avenue Hoche – 75008 Paris
E-mail : recherche@fdf.org

Les décisions concernant la présélection seront communiquées par écrit au plus tard fin juin 2017.

Les responsables de projets présélectionnés devront adresser leur dossier complet en septembre ou octobre 2017 et recevront la décision du comité au plus tard fin novembre 2017.

Avec les 808 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 150 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

Fondation
de
France